



# **PROJET PEDAGOGIQUE**

## **Accueil périscolaire Félix Colomas**

### **Année 2020-2021**

---

**« Le Grand Bazar »**

# **SOMMAIRE**

## **I- Présentation**

*A. Situation géographique*

*B. Les objectifs éducatifs du Sivom Val de Banquière*

*C. Les axes forts du projet éducatif territorial*

## **II- Objectifs pédagogiques**

## **III- Les fonctionnements**

*A. Les horaires d'ouverture/fermeture*

*B. Le centre d'accueil périscolaire*

## **IV- Les rôles**

*A. Le rôle de l'animateur*

*B. Le rôle du directeur*

## **V- Les moyens**

*A. Les moyens humains*

*B. Les moyens matériels*

## **VI- La parentalité**

## **VII- Le handicap**

## **VIII- L'évaluation**

## **IX- Conclusion**

# I – PRESENTATION

## **A. Situation géographique**

L'école Félix COLOMAS se situe en plein cœur du village de Saint-André de la Roche. L'école est bien située avec de nombreux espaces de jeux. (salle des jeunes de la CASA, stade, micro-site, cours de tennis, piscine municipale)

L'accueil périscolaire est géré par le Sivom Val de Banquière. Ce temps périscolaire est déclaré à la DDCS (Direction Départemental de la Cohésion Sociale) c'est-à-dire que nous devons respecter la réglementation en vigueur portant sur l'encadrement des mineurs (un animateur pour 10 enfants de moins de 6 ans et un animateur pour 14 pour les 6 ans et plus). Mais la commune de Saint-André de la Roche est signataire d'un projet éducatif territorial modifiant l'encadrement des mineurs (un animateur pour 14 pour les moins de 6 ans et un animateur pour 18 pour les 6 ans et plus). Ces taux dérogatoires ne peuvent être réellement appliqués qu'au sein de la structure d'accueil et non lors de sorties ou de transports.

Les centres d'accueils périscolaires font partie intégrante du Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) signé avec la C.A.F, pour faciliter diverses demandes de subventions (formation animateurs, budgets périscolaires...)

## **B. Les objectifs éducatifs du Sivom Val de Banquière**

### Développer une éducation citoyenne :

Donner la possibilité aux jeunes et aux enfants d'être impliqués au sein de leur cité et de développer leur sens du civisme.

### Impliquer les enfants et les jeunes à l'organisation de leur temps libre :

Permettre aux jeunes de prendre des initiatives et d'agir de façon autonome, renforçant ainsi leurs capacités et leurs aptitudes à construire leur personnalité.

### Lutter contre les exclusions et les discriminations :

Apprendre à écouter et à respecter les différences de l'autre.

*Développer l'autonomie et la responsabilité :*

Être capable de vivre et de découvrir des situations nouvelles, et réagir avec ou sans l'aide de l'adulte et être acteur de ses choix.

*Défendre les principes de laïcité :*

Les engagements et opinions divers sont bienvenus dans le cadre du débat républicain, le SIVOM, rejette et refuse toute forme et expression d'intégrisme, de sectarisme et d'extrémisme.

*Favoriser l'ouverture vers l'extérieur et éduquer à l'environnement :*

Permettre à chacun de découvrir un environnement nouveau et de le sensibiliser au respect de celui-ci.

*Aider les enfants et les jeunes à se former sur le plan physique, intellectuel et social :*

Contribuer à l'éducation du citoyen en proposant un panel d'activités de loisir éducatif varié et adapté à chacun.

*Favoriser le développement des liens sociaux :* la socialisation est un processus par lequel l'enfant et le jeune développe de nouvelles rencontres par différents modes de communication et tisse un réseau amical lui permettant de s'enrichir

***C. Les axes forts du projet éducatif territorial***

Les échanges intervenus lors des travaux du COPIL ont permis de lister un nombre de thèmes d'action à aborder dans le PEDT, les grands axes sont :

- Le respect des rythmes de l'enfant, le développement personnel
- Favoriser l'autonomie de l'enfant
- La sociabilisation, les liens sociaux
- La citoyenneté, la laïcité, le respect de l'individu et la tolérance
- Le développement durable
- Favoriser la pratique d'activités sportive, artistiques, culturelles et ludiques

Compte tenu de la diversité des activités potentielles, il est apparu nécessaire de les regrouper par axes forts. Ainsi, 4 axes rassemblant les thèmes précédents ont été définis et répartis en modules d'activités :

- ✓ La Citoyenneté
- ✓ La Socialisation
- ✓ L'Autonomie
- ✓ La Créativité

## II – LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Nous répondons aux objectifs définis par le projet éducatif, par une proposition d'activités ludiques et éducatives développant ainsi la curiosité, la créativité et l'inventivité. Nous allons travailler tout le long de l'année sur le thème des « Voyage Express ».

Chacun des axes cités précédemment est représenté sous forme d'arbre déclinant les grands axes, les objectifs ainsi que le moyens ou activités mis en places pour les atteindre.

Par exemple :

Axe : La citoyenneté

Objectif : Développer l'esprit citoyen

Comment ? : Sensibiliser l'enfant au tri sélectif pour l'inciter à trier ses déchets

### **La Citoyenneté :**

Pour faire des enfants des citoyens responsables, ils participeront à la vie sociale et auront la parole dans les décisions communes.

Les activités que nous leur proposerons devront respecter l'âge, les capacités de compréhension des enfants et le matériel de récupération sera privilégié afin de les initier à la préservation de notre planète.

Nous les encouragerons surtout à écouter les autres, à argumenter leur propos, à apprendre à se maîtriser et découvrir leurs limites.

La citoyenneté est présente dans la vie quotidienne d'un enfant et c'est à travers des situations concrètes que les enfants intégreront les valeurs de notre société.

## **La Socialisation :**

La vie de groupe n'est pas facile et c'est pour cela que les enfants doivent respecter des règles afin de faciliter celle-ci. Ces règles, ils les découvrent en collectivité car il n'y a que là qu'ils doivent les appliquer pour une meilleure cohabitation. Ces règles sont assimilées par le biais d'activités qui ont pour but : le respect de l'autre, le respect des lieux et le respect du matériel. Les enfants apprendront également par le biais de ces activités l'échange, le partage, l'acceptation de la différence, la mixité etc.

## **La Créativité :**

Pour aborder la créativité, un thème est choisi au début de l'année avec les enfants. Il leur permet de pouvoir imaginer le personnage qu'il aimerait être ou le rôle qu'il aimerait incarner grâce au lieu, au décor et aux déguisements. La créativité est abordée par des mises en scène lors de grands jeux.

Le thème choisi pour cette année est « Le Far West », c'est un thème qui parle aux enfants car en général, ils s'identifient aux héros est le cowboy en est un.

Tout au long de l'année, les enfants participeront aux décorations des locaux sur ce thème.

## **L'Autonomie :**

Notre but à travers nos actions est aussi de rendre les enfants autonomes, c'est-à-dire leur fournir des armes pour apprendre à réfléchir par eux-mêmes. Tout ceci dans le but de les rendre responsables et libre de leur choix.

L'autonomie est travaillée dans les gestes de la vie quotidienne aux travers des actions éco-citoyennes. Une sensibilisation est nécessaire dans un premier temps, après cela, l'enfant devra être capable de trier seul ses déchets par exemple.

Elle est surtout mise en avant à travers l'aménagement des espaces et la disposition du matériel. L'aménagement sera fait de sorte à ce que les enfants puissent se repérer et se déplacer de manière autonome et qu'ils soient également capable de sortir et ranger du matériel sans l'aide d'un adulte grâce à un étiquetage spécifique

Dans cet arbre, la responsabilisation est importante pour l'enfant, car c'est par le biais de celle-ci qu'il acquiert de l'autonomie. Cette dernière se fait par l'implication de l'enfant sur le temps des repas. L'enfant devra être capable de se servir seul et débarrasser son assiette (entre autres). Pour cela, un panneau ludique sera affiché dans le réfectoire afin que l'enfant se remémore les différentes étapes du repas et ce qui est attendu de lui sur ce temps-là sans l'intervention permanente d'un adulte.

### III – LE FONCTIONNEMENT

#### A. Les horaires d'ouverture/fermeture

Les horaires d'ouvertures et fermetures de l'accueil périscolaire sont :

- Pour l'accueil du matin de 7h15 à 8h30.
- Pour la pause méridienne de 12h00 à 14h00
- Pour l'accueil du soir de 16h30 à 18h30.

L'accueil périscolaire du matin, soir et de la pause méridienne fonctionnent en période scolaire le lundi, mardi, jeudi et vendredi. Ils se déroulent dans les locaux de l'école Félix Colomas.

#### B. L'accueil périscolaire

Les effectifs périscolaires de l'accueil du matin : 35 enfants inscrits ;  
Les effectifs périscolaires de l'accueil de la pause méridienne : 95 enfants inscrits ;  
Les effectifs périscolaires de l'accueil du soir : 46 enfants inscrits.

#### Déroulement de l'accueil matin

L'accueil a lieu le matin de 7h15 et 8h30 à l'école Félix COLOMAS, dans des espaces dédiées à l'animation périscolaire. Ils sont pris en charge de manière échelonnée par l'équipe d'animation. Ce moment permet à chaque enfant d'arriver et de s'installer à son rythme, de retrouver ses copains et les animateurs. L'équipe d'animation propose un petit déjeuner équilibré. L'enfant a le choix entre diverses activités: jouer, dessiner, discuter ou ne rien faire...

#### Contexte COVID19 :

*L'accueil du matin se fait dans la salle de restauration. Dès qu'ils arrivent, les enfants se lavent les mains dans leurs sanitaires respectifs (par classe).*

*Les enfants s'installent dans le réfectoire par classes, une feuille indiquant leur classe est déjà posée sur les tables avant leur arrivée.*

*Ils sont autorisés à prendre des objets personnels comme leur feutre, un livre ou un rubis cube. Ils ont aussi accès aux jeux de sociétés à partir du moment où ils jouent qu'entre camarade de la même classe (les jeux tournent tous les jours).*

*Un petit déjeuner servis par les animateurs leur est proposé.*

*Les enfants passent aux toilettes avant de regagner leurs classes respectives.*

### Déroulement de la pause méridienne

La pause méridienne comprend le temps du repas et des temps d'activités manuelles, sportives, culturelles, ludiques, des temps calmes ou activités libres dans la cour. En cas de pluie des activités intérieures sont privilégiées. Le pointage est effectué à la sortie des enfants de chaque classe. La salle de restauration est utilisée en deux services.

Nous voulons faire du repas un moment convivial, de calme et de détente. Nous souhaitons que le repas soit aussi un moment d'éducation à la santé (soin et hygiène, prise de conscience de l'intérêt de manger équilibré...). Les animateurs mangent avec les enfants.

Nous tenons à ce que la nourriture soit de qualité, équilibrée. Les repas sont livrés par la SNRH.

Chacun est invité à goûter mais pas forcé. Le temps du repas est un moment privilégié pour les enfants pour :

- Devenir autonome.
- Vivre avec les autres.
- Choisir leur place à table.

Le comportement à table sera particulièrement surveillé : la convivialité sera activement recherchée, il faut savoir discuter sans crier. La participation aux tâches collectives est importante : il s'agit de responsabiliser les enfants pour le débarrassage et le nettoyage.

L'équipe d'animation veillera également aux bonnes conditions de repas pour les enfants disposant d'un PAI.

- La pause méridienne élémentaire

- Chaque animateur prend en charge les enfants dans la classe à 12h00.
- Le premier service (c'est-à-dire 2 classes) passe aux toilettes et lavage des mains obligatoire avant d'aller à table à 12 h et participent aux activités après le repas.
- Le deuxième service (les 2 autres classes) commence par les activités et à 13h passage aux toilettes et lavage des mains obligatoire et passe à table.
- A 13h50 les enfants se retrouvent devant leur classe respective pour un temps calme.

Chaque animateur est référent d'une classe pendant une certaine période (de vacances à vacances) afin de : donner une stabilité aux enfants, permettre aux animateurs de construire leur projet avec un groupe constituant une même tranche d'âge et établir un lien avec l'instituteur de la classe.

### Contexte COVID19 : (temps de restauration)

*Le temps de repas se fait par classe et en deux services. Chaque animateur est aussi référent d'une classe.*

*Chaque cycle (de période de vacances à période de vacances), nous changeons les services et les animateurs référents.*

*L'accès à la salle de restauration, se fait par deux entrées bien distinctes pour éviter au maximum le brassage.*

- *Les classes de Mme MICHEO et Mme COLLETTA (classes du haut) entrent par la porte qui se situe sous le préau en passant par les sanitaires qui se trouvent sur le même palier que leur classe respective.*
- *Les classes de Mr LA MONICA et Mme COLLETTA (classes du bas) entrent par la porte qui donne sur le parking des enseignants en passant par les sanitaires qui se trouvent également sur le même palier que leur classe respective.*

*Chaque animateur accompagne son groupe afin de l'installer dans la partie de la salle de restauration qui lui sera dédié.*

*Une fois installés, les enfants peuvent se servir seuls le repas et l'eau. Pour le pain, il est servi par les animateurs et les agents de restauration.*

*Si l'effectif le permet, les animateurs mangent en même temps que les enfants, à une table permettant une distanciation d'au moins 1 mètre entre chaque animateur.*

*Pour le bon fonctionnement du service, les animateurs se relayent pour manger.*

*Un temps de désinfection est prévu entre les deux services, afin d'accueillir le 2<sup>ème</sup> groupe dans les meilleures conditions d'hygiène.*

### Contexte COVID19 : (temps d'animation)

*Sur ce temps, les animateurs proposent des activités quand le taux d'encadrement le permet. Les groupes sont maintenus par classes si possible, sinon par service. (1<sup>er</sup> service/ 2<sup>ème</sup> service).*

*Les enfants pourront disposer de matériel personnel s'ils le souhaitent (à définir si l'équipe d'animation l'autorise ou non selon le type d'objet).*

*Afin d'espacer les groupes au maximum, nous utilisons les deux cours. Nous avons aussi accès au micro site, au stade municipal et au jardin de la piscine municipale (selon la période).*

*En cas de pluie sur le temps d'animation, les enfants regagnent leur classe, en ayant prévenu en amont l'enseignant pour que celui-ci puisse s'organiser.*

*Avant de regagner la classe, les enfants passent aux toilettes pour se laver les mains.*

- Déroulement de l'accueil du soir

Les enfants inscrits sur ce temps sont pris en charge par les animateurs tout de suite après la fin du temps scolaire. Ils se retrouvent dans la cour l'école pour partager le goûter. Par temps de pluie, le goûter est pris dans la salle de restauration.

Après le goûter, les animateurs proposent des ateliers aux enfants dont un accompagnement à la scolarité qui se veut ludique au fil du temps. Ils leur sont proposé de faire de petits jeux, des activités manuelles, ...

### Contexte COVID19 :

*Les enfants sont récupérés dans les classes et passent aux toilettes avant de gagner la salle de restauration.*

*Les enfants prennent le goûter, toujours en maintenant les groupes par classe. L'aide aux devoirs se fait de la même manière.*

*Ils ont un temps de jeu/libre après l'aide aux devoirs. Sur ce temps, les enfants sont maintenus par groupe (1<sup>er</sup> service/ 2<sup>ème</sup> service), dans la cour du haut et la cour du bas, avec 1 animateur pour chaque groupe.*

*Les parents pourront récupérer leurs enfants au portail vert en bas en appelant sur le téléphone périscolaire (06.12.94.08.64) pour manifester leur présence.*

### **Horaires d'ouverture de portail :**

**16h45-17h**

**Apartirde17h30**

## **IV – LES ROLES**

### **A. Le rôle de l'animateur**

- Organise l'animation des différents moments de la journée.
- Avoir une présence totale auprès des enfants.
- Elaborer et préparer des activités, leur mise en place, le rangement.
- Veiller à la sécurité physique, morale et affective de chaque enfant.
- Veiller au respect des lieux et du matériel, ainsi que de l'application des règles de vie.
- Assurer mettre en œuvre le projet pédagogique et les projets d'activités définies en équipe.
- Participer aux réunions de préparation, d'évaluation, et de bilan

### **B. Le rôle du directeur**

- Dynamiser l'équipe autour d'un projet fédérateur.
- Assurer la gestion financière, matérielle et administrative.
- Travailler en relation avec les différents partenaires (l'équipe enseignante, les familles)
- Assurer la formation des animateurs, le suivi et la validation des animateurs stagiaires.
- Veiller à la sécurité physique, morale et affective des enfants.
- Veiller à la mise en œuvre du projet pédagogique

### **C. Le rôle du directeur**

- Dynamiser l'équipe autour d'un projet fédérateur.
- Assurer la gestion financière, matérielle et administrative.
- Travailler en relation avec les différents partenaires (l'équipe enseignante, les familles)
- Assurer la formation des animateurs, le suivi et la validation des animateurs stagiaires.
- Veiller à la sécurité physique, morale et affective des enfants.
- Veiller à la mise en œuvre du projet pédagogique

## **V – LES MOYENS**

### **A. Les moyens humains**

L'équipe d'animation s'engage à mettre en place le projet pédagogique et à un rôle d'accompagnement des enfants pour tous les temps d'accueils.

Chaque agent doit toujours avoir à l'esprit le rôle de formateur de chacun. Des temps d'échange et de préparation auront lieu.

Par son organisation, son travail, sa préparation, l'équipe d'animation s'engage à :

- Avoir un langage et une attitude correcte, avec les enfants
- Vérifier que les enfants mangent correctement et proprement.
- Aider les plus jeunes à couper la viande si besoin, tout en « initiant » l'enfant à se servir correctement de ses couverts.
- Veiller à ce que les enfants mangent en quantité suffisante et goûtent de tout « sans forcer ».
- Développer le lien avec les familles.
- Veiller au bien-être des enfants, à leur sécurité physique, morale et affective.
- Respecter le choix des enfants, être à l'écoute des enfants.

- Avoir connaissance des fiches sanitaires des enfants.
- Aménager et ranger régulièrement les locaux. (meubles de rangement, affichage, décoration et papiers diverses).

L'équipe se réunit à raison de 6 h par mois pour la préparation périscolaire le lundi après-midi afin :

- D'analyser son travail en référence au projet pédagogique.
- Elle peut amener des changements dans le fonctionnement afin de mieux répondre aux objectifs.
- De préparer les activités.
- De mettre en place des projets.
- D'échanger sur les enfants afin de mieux répondre à leurs besoins.
- Revoir le suivi alimentaire avec la rectification des repas pour le mois
- Les animateurs participent aux réunions animées par le directeur.
- Ponctuellement des temps de réunion seront organisés en collaboration avec les membres de l'équipe éducative (éducation nationale).
- Ponctuellement des temps de réunion seront organisés avec les agents de services.

L'équipe a à sa disposition une documentation (fichiers d'activités, revues pédagogiques, réglementation, possibilités d'activités dans les environs, textes et documents pédagogiques...) Chacun est garant de la mise à jour et du respect de ces outils de travail.

L'école Félix COLOMAS possède 4 classes avec :

- **4 Enseignants :**

- Mme Micheo, directrice et enseignante, classe de CM2
- Mr La Monica, enseignant, classe de CM1-CM2
- Mme Colletta, enseignante classe de CE2
- Mme Andrieu enseignants classe de CM1

- **Une équipe d'animation :**

NOM	Fonction	DIPLOME	MATIN	MIDI	SOIR
<b>NADIM Chaima</b>	Directrice	BAFD		✓	✓
<b>Jimenez Alexandre</b>	Directeur adjoint	BPJEPS		✓	✓
<b>Miceli Kevin</b>	Animateur	BAFA		✓	
<b>Toukara Rebecca</b>	Animatrice	SF	✓	✓	✓
<b>De Oliveira Léa</b>	Animatrice	BAFA		✓	
<b>Sylla Ismael</b>	Animateur	STAPS		✓	
<b>Carletto Laura</b>	Animatrice	SF		✓	

- **Le personnel de service :**

Deux agents de la commune assurent la mise en place de la salle de restauration, ainsi que la préparation des repas pour nos petits restaurateurs.

Ces personnes s'occupent également du nettoyage de la salle de restauration pour le bien être de tout le monde.

- **Les intervenants sportifs :**

Des agents spécialisés dans le domaine de l'activité physique et sportive interviennent avec la volonté de l'équipe d'animation afin de proposer des activités sportives ludiques.

- **Les intervenants bénévoles**

Au cours de l'année, des intervenants bénévoles peuvent être sollicités afin d'impliquer les enfants dans des projets artistiques innovants avec pour objectifs la solidarité, le partage et la valorisation de soi.

## **B. Les moyens matériels**

Nous avons à disposition pour les 3 temps d'accueils :

- **Equipements au sein de l'école :**

- Une salle d'animation périscolaire
- Une salle d'étude
- Deux cours avec une aire de jeux
- Un réfectoire

- **Espaces extérieurs à l'école**

- Un microsite pour les activités sportives (environ 2 minutes à pied)
- Un stade en synthétique pour les activités sportives et grand jeux (environ 5 minutes à pied)
- La maison des jeunes de Saint-André de la roche « La Casa » (environ 5 minutes à pied)
- Le jardin de la piscine.

Les activités susceptibles d'être proposées sont :

- Activités ludiques (Jeux de société...)

- Activités sportives (avec ou sans ballon)
- Activités d'expression (théâtre...)
- Activités manuelles
- Lecture

Le matériel commun à l'accueil périscolaire est à disposition (les animateurs veillent à une utilisation correcte et adaptée à l'activité et vérifient les quantités après chaque utilisation).

Lorsque l'enfant quitte un espace, il en informe la personne qui assure l'encadrement.

## **VI - LA PARENTALITE**

Les animateurs sont en contact permanent avec les parents, à l'accueil du matin mais également à l'accueil du soir. Ils sont informés régulièrement sur les temps d'animations de leurs enfants. L'équipe doit veiller à instaurer un dialogue auprès des familles afin de pouvoir travailler en partenariat.

Un site Internet est mis en place par le SIVOM de manière à ce que les parents soient tenus informés des différentes activités et manifestations mises en place sur la commune pour leurs enfants.

Nous sollicitons également leur aide lors de différents temps (ex : préparations de spectacle et d'autres manifestations), et ce afin de les faire participer à la vie de l'école.

## **VII – LE HANDICAP**

Depuis 2015, le Sivom Val de Banquière et toutes les structures d'accueils collectifs de mineurs accueillent et accompagnent des enfants à besoins spécifiques.

Pour cela, des projets de sensibilisation sont proposés à l'ensemble du public et certains enfants disposent d'un référent exclusif.

Cette spécificité est un atout : inclusion sociale pour les enfants à besoin spécifique, vivre ensemble, solidarité et acceptation de l'autre pour tous les enfants et pédagogie différenciés pour les animateurs.

Sur l'accueil périscolaire, nous avons un animateur référent qui communique des informations, des outils et des solutions à l'ensemble de l'équipe d'animation pour leurs permettre d'accueillir et d'intégrer les enfants à besoin spécifique au sein du groupe.

## VIII – EVALUATION

### Evaluation des activités :

Les bilans d'activités permettent d'évaluer la participation des enfants, de vérifier si les objectifs fixés sont atteints et ainsi de juger la pertinence du choix des activités par rapport aux objectifs.

A la fin de chaque activité les animateurs font un point avec les enfants afin de recueillir leur ressenti.

### Evaluation des animateurs :

Tous les ans, chaque animateur passe un entretien individuel au cours duquel le directeur évalue le savoir-faire et le savoir être auprès des enfants, ainsi que l'accueil des parents .Nous pouvons ainsi faire un bilan sur ses points forts et ses points faibles, ses perspectives d'évolution, ses besoins et ses désirs de formation.

Le directeur est évalué de la même façon par sa hiérarchie. Ces évaluations sont basées sur le dialogue. Ceci nous permet d'avoir un regard extérieur et d'appréhender avec du recul les actions menées auprès des jeunes.

## IX -- CONCLUSION

Le rôle et l'investissement de chacun son indispensable dans la réussite et la concrétisation des objectifs de ce projet pédagogique. Ce dernier est le document sur lequel il faut s'appuyer, il est l'outil nécessaire au bon fonctionnement des accueils périscolaires. Ce projet est en constante évolution pour s'adapter au mieux au public accueilli et des intentions éducatives mises en place par l'équipe. Il constitue la base de nos pratiques et permet d'avoir une vision globale des activités proposés et de la composition de l'équipe. Construit en équipe et au plus proche des enfants (sous la forme d'arbres pédagogiques), le projet se veut modulable et modifiable. Il est également soumis à des évaluations pour garantir un accueil de qualité et adapté.

## Objectifs pédagogiques du 1er trimestre (septembre-décembre)

	SOCIALISATION	CITOYENNETE	CREATIVITE	AUTONOMIE
OBJECTIFS	<b>Accepter les différences</b>	<b>Respecter les autres</b>	<b>Créer un contexte de fabulation</b>	<b>Sur le matériel</b>
Dans les activités	Mettre en place des règles mettant en avant les enfants discriminés	Faire voter et faire appliquer les règles	Mettre en place des grands jeux à thème	Responsabiliser sur le matériel personnel en définissant les jours d'utilisation
Dans la vie quotidienne	Responsabiliser les enfants	Mettre en place des débats par le biais d'une boîte à questions	Décorer la salle d'animation	Définir un enfant « référent » du matériel chaque semaine

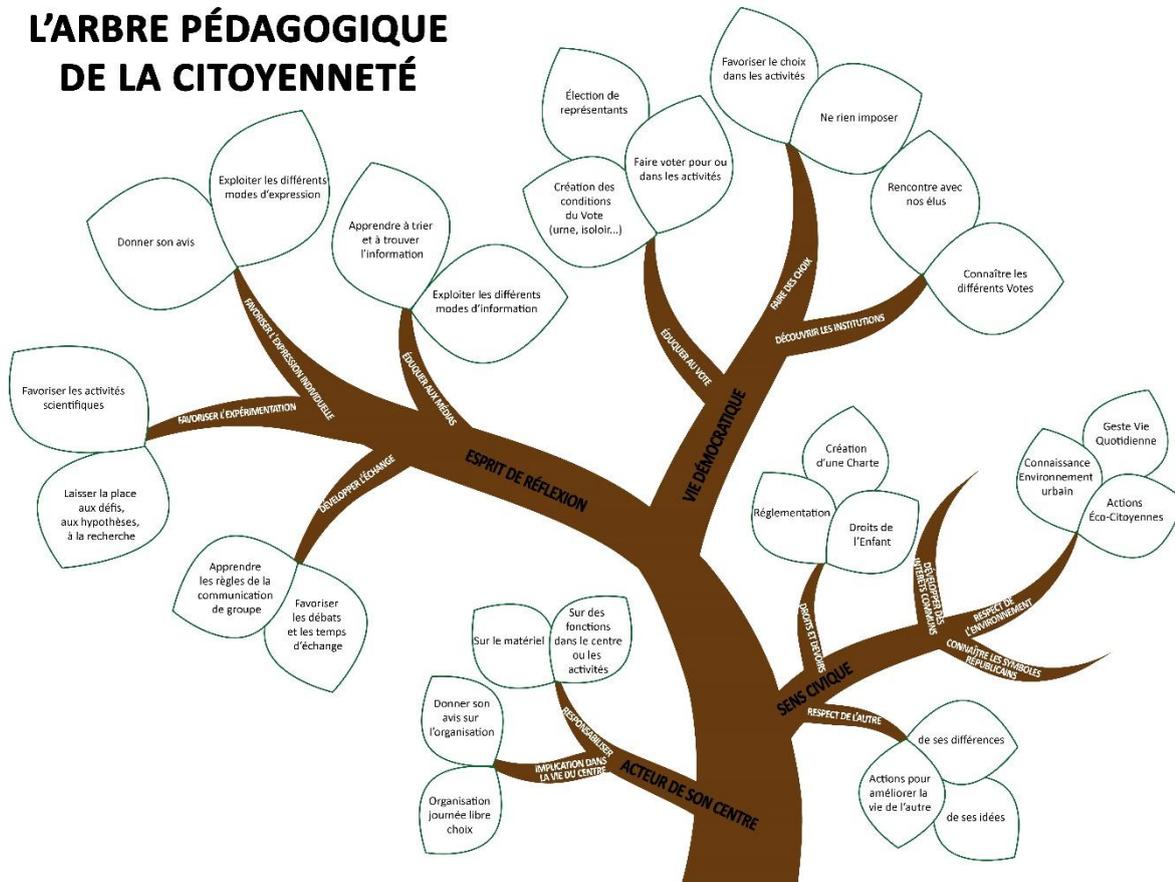
Chaque trimestre, l'équipe d'animation fixera des nouveaux objectifs et les évaluera. De ce fait, ce projet pédagogique se veut modulable.

A venir :

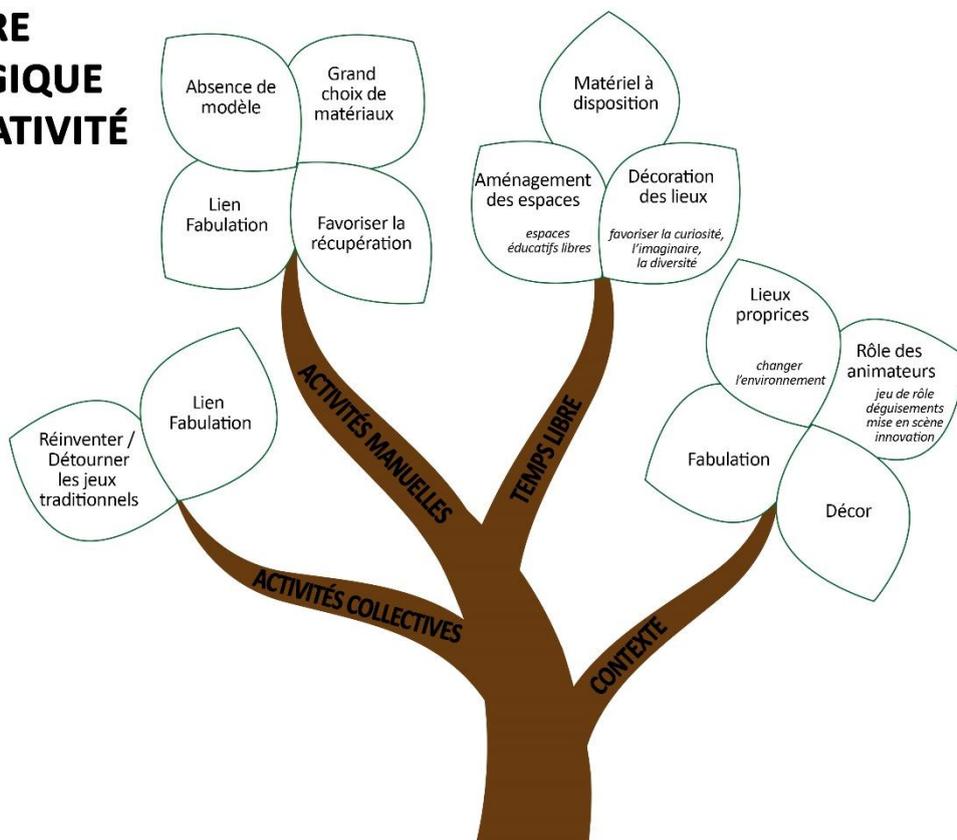
- ✓ Objectifs pédagogiques du 2<sup>ème</sup> trimestre (janvier-mars)
- ✓ Objectifs pédagogiques du 3<sup>ème</sup> trimestre (avril-juin)

**ARBRES PEDAGOGIQUES (MODULABLES) :**

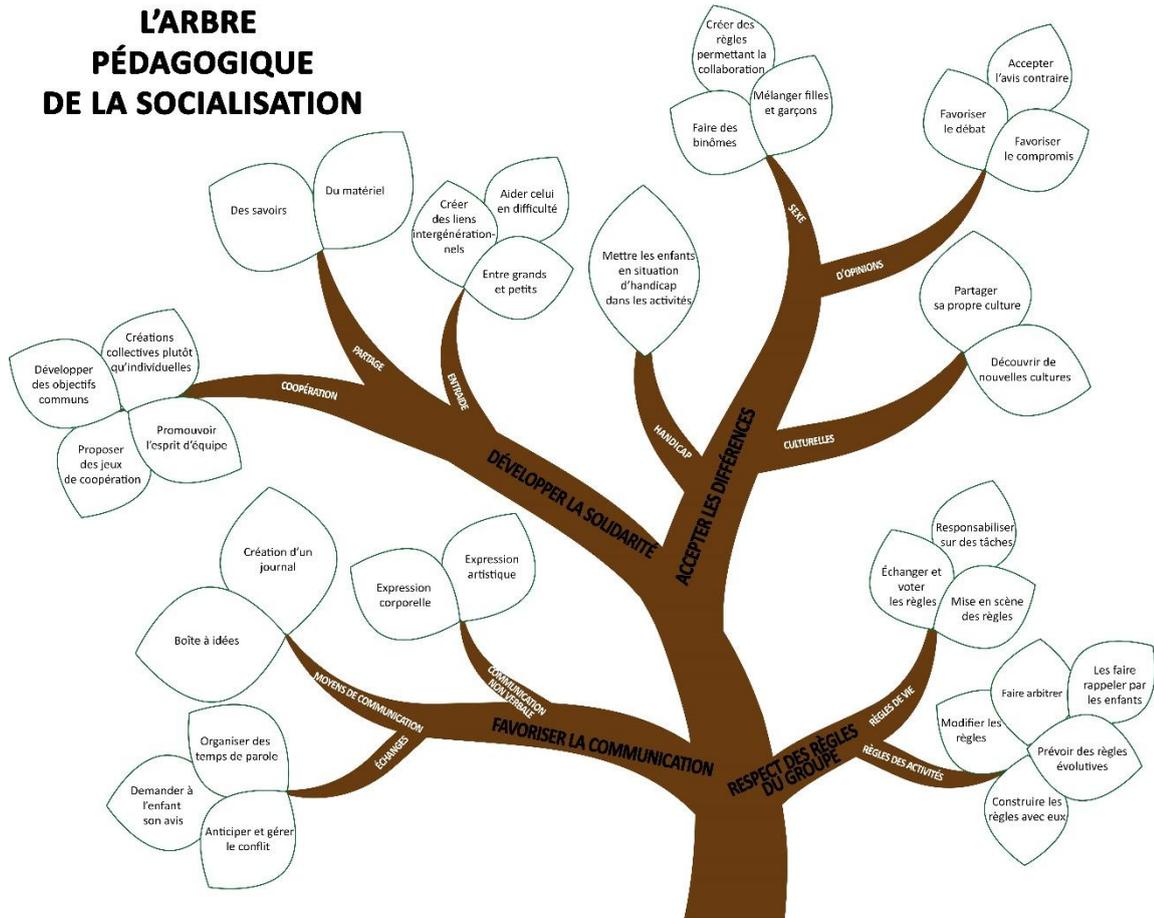
**L'ARBRE PÉDAGOGIQUE DE LA CITOYENNETÉ**



**L'ARBRE PÉDAGOGIQUE DE LA CRÉATIVITÉ**



## L'ARBRE PÉDAGOGIQUE DE LA SOCIALISATION



## L'ARBRE PÉDAGOGIQUE DE L'AUTONOMIE

